

## FICHE PROJET DPV 2024

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

Commune de : GIVORS

N° 1

Quartiers : CENTRE-VILLE

### IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom, coordonnées de l'organisme :

Ville de Givors – Hôtel de Ville – Place Camille Vallin – 69700 GIVORS

Personnes référentes de l'action – nom, fonction, adresse, téléphone, fax, courriel :

Jean Charmion – Directeur Pôle attractivité & développement territorial – [jean.charmion@ville-givors.fr](mailto:jean.charmion@ville-givors.fr)

Intitulé du projet

ANIMATION DU TIERS-LIEU DE SANTE

### PRÉSENTATION DU PROJET :

Afin de répondre aux enjeux d'accès aux droits de santé comme le stipule le Contrat Local de Santé, la Ville de Givors et son CCAS ont piloté la création d'un tiers-lieu de santé.

Le tiers-lieu santé se veut un lieu ouvert, vivant et accessible à tous mais aussi un lieu d'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et un lieu de prévention et promotion de la santé publique destiné aux aidants, usagers, habitants et citoyens.

Le tiers-lieu est au cœur d'un nouveau pôle santé composé d'une riche diversité d'acteurs et de structures afin de développer une approche globale de la santé des Givordin(e)s. En effet, le tiers-lieu est situé dans les anciens locaux de la CPAM, où s'installent aussi cette année

- Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle,
- Un laboratoire d'analyses médicales,
- Un cabinet d'infirmières
- Un bureau pour la CPTS des coteaux rhodaniens.

En 2025, les anciens locaux du CAF qui jouxtent ce pôle de santé accueilleront le Point Accueil Ecoute Jeunes porté par l'association Addictions France, le CDHS, le CeGIDD et la PCO porté par OVE. Autant de partenariats qui renforceront la dynamique du tiers-lieu de santé.

Ainsi, le tiers-lieu santé a vocation à être le pivot dans le parcours du patient, la coordination des acteurs et le développement de projets santé.

La complémentarité Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et tiers-lieu santé est un atout pour apporter autant du soin que de la prévention santé aux Givordin(e)s.

De cette façon, elle vise à créer un lien de confiance entre la santé et la population en leur offrant un accès privilégié aux espaces de soin et de prévention santé.

Le tiers-lieu s'inscrit aussi dans des dynamiques « d'aller-vers » avec les partenaires du territoire afin de toucher les publics les plus éloignés des parcours de soins.

De plus, le tiers-lieu santé vise à apporter aux soignants de la MSP des espaces pour favoriser la créativité dans leur art du soin et leur permettre de développer des activités favorisant l'alliance thérapeutique.

Le tiers-lieu, mis à disposition par la ville de Givors, sera animé par l'association DANAECARE qui a l'ambition de développer et accompagner les initiatives de valorisation de la relation humaine dans le soin et son organisation tant au niveau de la formation et de la pratique médicales que de l'organisation de la santé.

## **Objet :**

Le tiers-lieu de santé proposera ainsi :

- Un espace ateliers/conférences/réunions pour travailler l'accès à la prévention santé et l'éducation thérapeutique via des formats d'éducation populaire et de promotion de la santé.
- Espace de co-construction de projets santé pour le territoire et d'accueil pour projets de santé en groupe.
- Un espace « Comptoir des aidants et interculturalité » pour renforcer les liens avec les acteurs du territoire ; accueillir et orienter les aidants ; travailler l'accessibilité aux soins, à la prévention santé pour les allophones ; lutter contre l'épuisement et l'isolement des aidants ; accompagner à la perte d'autonomie et le parcours de soin...
- Un espace « cuisine créative et pédagogique » pour travailler la santé à travers l'alimentation et la nutrition sur des sujets liés à la chimiothérapie, orthophonie incluant trouble de la déglutition, diabète, obésité ; parentalité et cours de cuisine pour les aidants...
- Un espace de confidentialité (bureaux / coworking) pour les formations interprofessionnelles ; l'accueil individuel des aidants et les rencontres aidants-associations ; les entretiens individuels.

## **Objectifs poursuivis au regard du Contrat de ville :**

1. Renforcer l'accès aux droits en santé, la prévention et l'éducation à la santé
2. Renforcer la littératie en santé des publics les plus fragiles
3. Renforcer la médiation en santé, l'aller-vers et le faire-avec, particulièrement les publics des quartiers prioritaires

## **Public visé :**

Tout public et particulièrement les publics les plus éloignés des parcours de soins, avec trois impacts majeurs attendus :

- Accès aux droits de santé, à la prévention et aux soins de premier recours par un lieu qui change les regards sur le système de santé et amène vers le soin des publics très éloignés voire en refus de soin ;
- Meilleure lisibilité et accessibilité des structures de santé en proximité pour assurer une continuité du soin, éviter les ruptures et réduire les délais de prise en charge ;
- Espace d'éducation thérapeutique, de soutien aux aidants et de démocratie en santé pour une meilleure adhésion au soin, pertinence des dispositifs et autonomisation dans les démarches

## **Description de l'opération : (Localisation, type d'opération, etc.) :**

**Adresse complète :** Tiers-Lieu de santé de Givors – 1 bis, rue des martyrs du 8 février 1962 – 69700 GIVORS

**Type d'opération :** Financement du tiers-lieu de santé pour l'année 2024.

C'est le CCAS de Givors qui porte concrètement l'action.

La ville de Givors assume directement :

- La partie locative (la ville a signé un bail civil avec la SAGIM, propriétaire du bâtiment) et l'assurance afférente.
- Le financement du fonctionnement du tiers-lieu via la subvention annuelle au CCAS qui comprend la subvention à DANAECARE et l'entretien du tiers-lieu.

**Echéancier de réalisation de l'opération :** Année de fonctionnement pour l'année 2024

# DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

DPV 2024



ID : 069-216900910-20240926-DEL20240926\_8-DE

## BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION - ACTION FONCTIONNEMENT (TTC)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>60 – Achats</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>	
Achats d'études et de prestations de service		Prestations de services	
Fournitures non stockées de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petits équipement		<b>74- Subventions d'exploitation</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>	
Autres fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>		- <b>DPV</b>	<b>90 000€</b>
Sous-traitance générale	90 000€	-	
Locations	23 000€	Région(s) :	
Entretien et réparation	8 880€	-	
Assurance	220€	Département(s) :	
Documentation		-	
<b>62 - Autres services extérieurs</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>		Intercommunalité(s) : EPCI / Métropole de Lyon	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication	1 900€	Commune(s) :	
Déplacements, missions		Ville de Givors	34 000€
Frais postaux et télécommunication			
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler) :	
<b>63 - Impôts et taxes</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
<b>64- Charges de personnel</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>		Autres recettes	
Rémunération des personnels,			
Charges sociales,		<b>75 - Autres produits de gestion</b>	
Autres charges de personnel		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>66- Charges financières</b>		<b>77- Produits exceptionnels</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>79 – Transferts de charge</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b> <small>(indiquer total et préciser détails dans les champs ci-dessous)</small>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 000€</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>124 000€</b>